



Ministère de la Transition écologique
A l'attention de Monsieur le ministre, Christophe Béchu
246 Bd Saint-Germain,
75007 Paris

Paris, le 5 juillet 2023

Objet : Bisphénols

Monsieur le Ministre,

Au nom de Générations Futures, et en tant que membre de la coalition EDC-Free Europe, nous vous écrivons pour vous demander de **faire adopter rapidement des mesures d'interdiction des bisphénols** au niveau de l'UE. En effet, à la lumière des conclusions de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) soulignant que toutes les tranches d'âge de la population de l'UE sont exposées à un **risque pour la santé compte tenu des niveaux actuels d'exposition** au bisphénol A (BPA), il est impératif d'agir et vite sur ce sujet au niveau européen.

La situation est encore plus préoccupante si l'on considère les résultats de 2022 de l'étude de biosurveillance humaine à l'échelle européenne, **HBM4EU, qui confirme malheureusement la contamination généralisée** des citoyens de l'UE par le bisphénol A ainsi que leurs substituts tout aussi nocifs.

La **coalition EDC-Free Europe** est une alliance de groupes d'intérêt public représentant plus de 70 groupes environnementaux, de santé, de femmes et de consommateurs à travers l'Europe qui partagent une **préoccupation commune concernant les produits chimiques perturbateurs hormonaux** et leur impact sur notre santé et notre faune.

Nous sommes **extrêmement inquiets compte tenu des problèmes de santé associés à l'exposition au BPA et aux autres bisphénols**, notamment les effets négatifs sur la santé des enfants, le développement du cerveau, l'altération du fonctionnement reproducteur, les risques croissants d'obésité et de diabète et les effets potentiellement nocifs sur le système immunitaire. En outre, le BPA a également été identifié comme étant très préoccupant pour la faune.

L'exposition omniprésente aux bisphénols et à d'autres produits chimiques nocifs dès les premiers stades de la vie documentée par HBM4EU représente **une violation du droit de l'homme à un environnement propre, sain et durable, tel que reconnu par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2022.**

L'avis de l'EFSA du 19 avril 2023 établit une DJT 20 000 fois inférieure à la DJT fixée en 2015. Pourtant, **la Commission européenne annonce que des mesures pour répondre à cette recommandation ne pourraient être adoptées qu'au premier trimestre 2024.** Si nous saluons l'intention d'interdire le BPA dans les matériaux en contact avec les denrées alimentaires ([comme c'est le cas en France depuis](#)

[2015](#)), nous regrettons qu'aucune mesure immédiate ne soit prévue pour réduire d'urgence l'exposition des citoyens de l'UE au BPA compte tenu des risques pour la santé identifiés par l'EFSA.

Entre-temps, nous remarquons que la Médiatrice européenne a lancé une enquête de sa propre initiative auprès de la Commission européenne pour en savoir plus sur l'incapacité à interdire en temps opportun les produits chimiques nocifs connus et sur le manque de transparence, en mettant l'accent sur la mise en œuvre de REACH. Il s'agit d'une initiative importante que nous saluons vivement. En effet, malgré les nombreuses alertes d'experts scientifiques au cours de la dernière décennie et les appels à l'action répétés des ONG, nous regrettons vivement que la réglementation du bisphénol A et des autres substances du groupe des bisphénols soit restée lacunaire, insuffisante et beaucoup trop lente.

Cette situation laisse les citoyens de l'UE, y compris les plus vulnérables, gravement exposés au BPA et à ses substituts tout aussi nocifs. Par exemple, une étude récente menée par des groupes de consommateurs dans sept pays de l'UE pour tester la présence de bisphénols dans 121 produits pour enfants, dont le BPA, le BPS et le BPF, a montré que 60 % des produits contenaient ou libéraient au moins un, mais dans de nombreux cas deux ou plus, des bisphénols et certains des produits en contenaient de grandes quantités.

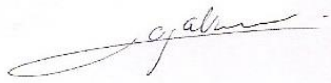
Pour répondre de toute urgence à la situation, nous appelons en particulier sur l'importance de veiller à ce que :

- **L'interdiction prochaine du BPA** dans les matériaux en contact avec les aliments **inclut tous les autres bisphénols** qui peuvent être utilisés comme substituts.
- La restriction prévue des bisphénols dans le cadre de REACH, qui se concentre actuellement uniquement sur l'environnement, doit être **étendue aux risques pour la santé humaine. L'ECHA doit être chargée de toute urgence de cette extension.**
- Les habitants de tous les pays de l'UE doivent **être mieux informés de leur exposition aux perturbateurs endocriniens** dans leur vie quotidienne et de la manière de les réduire jusqu'à ce que les mesures réglementaires urgentes soient en place.

Chaque jour de retard a un coût pour notre santé et notre environnement. Nous faisons appel à votre soutien et la position de leader de la France sur ce sujet pour remédier de toute urgence à cette situation.

En vous remerciant par avance de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Nadine Lauverjat
Déléguée Générale de Générations Futures



Copie à
Monsieur le ministre, François Braun
Mme Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention
Monsieur Christian Rabaud, Directeur Général de la Santé